

# Mayotte plutôt bon élève en matière de collecte et de tri des piles usagées

En matière de protection de l'environnement ou de ramassage des déchets, Mayotte n'a jamais été très bon élève. La tendance change cependant dans bien des domaines et notamment celui du tri et du recyclage. Entrée dans les mœurs très récemment, la collecte des piles usagées fait pourtant aujourd'hui figure de meilleure de la classe avec un réseau structuré sur le territoire qui démontre son efficacité. Explications...



## Un geste simple rentré dans les mœurs

Insidens a rendu public hier son troisième baromètre des déchets sur le département. Celui-ci révèle de belles avancées et une implication toujours plus grande de la population qui est, au fur et à mesure des années, de plus en plus exigeante.

Eco-Emballages et ses Trio sont désormais un succès et les premiers objets collectés aujourd'hui sont les ampoules électriques, dont le réseau de ramassage est très bien structuré. Or, en haut de liste, et c'est une surprise, les piles arrivent en seconde position avec là encore, de très gros efforts qui ont été réalisés sur le terrain pour récupérer ces dangereux polluants usagés.

Cette fois-ci ce n'est plus Eco-Emballage qui se charge de la mission, mais Corepile.

Corepile est un éco-organisme sans but lucratif sous Agrément d'État, qui assure la collecte et le recyclage des piles et petites batteries portables usagées, issues de la consommation des ménages et des professionnels.

Créé en juillet 2003 par les principaux fabricants ou distributeurs de piles, il assure une mission d'intérêt général de façon mutualisée, dans le respect de son cahier des charges. Ainsi, il rend régulièrement compte de ses activités au censeur d'État, au ministère de l'Environnement, à l'ADEME (Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et à la Commission Consultative d'Agrément.

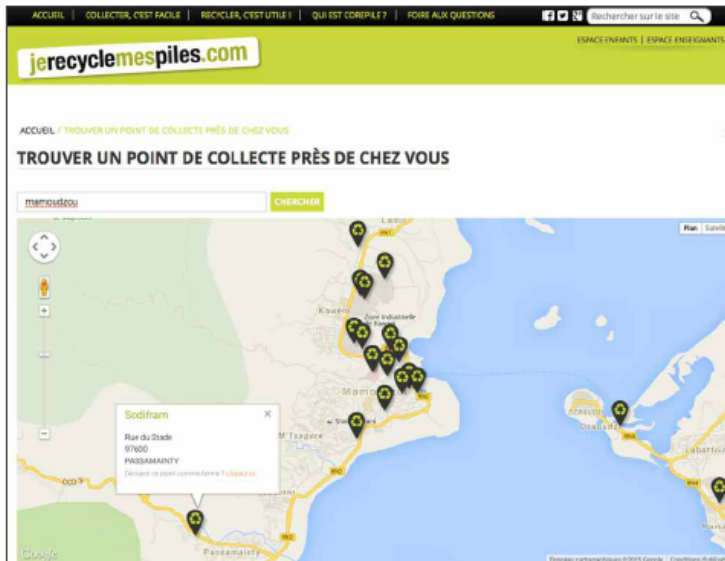
La mission première de Corepile est de développer en France métropolitaine, dans les DOM-COM et donc à Mayotte, la collecte sélective et le recyclage de toutes les catégories de piles et petites batteries, afin de contribuer à atteindre l'objectif national de taux de collecte de 45 % à l'horizon 2016.

Le cahier des Charges de l'Agrément accordé à Corepile définit également les actions à entreprendre pour réduire l'impact environnemental des piles et petites batteries :

1- Favoriser la prévention de production de déchets depuis le stade de la conception des produits (éco conception) jusqu'à la gestion de leur fin de vie (optimisation environnementale de la logistique de collecte, tri et du rendement du recyclage).

2- Informer les consommateurs, en partenariat avec les acteurs de la collecte sélec-

# Près de 45 points de collecte répartis sur le département



tive, de l'intérêt et de la nécessité du tri et du recyclage. Le recyclage des piles et accumulateurs usagés contribue à diminuer le volume des déchets ménagers à traiter, ainsi qu'à réduire les éventuelles pollutions. Corepile garantit la valorisation des métaux, précieux ou non, présents dans les piles et petites batteries comme le fer, nickel, cobalt, zinc ; ce qui réduira d'autant le volume de métal à prélever sur les ressources naturelles de notre planète.

Concrètement, sur le terrain, des containers sont répartis et servent de points de collecte chez des revendeurs de piles comme les grandes surfaces, les quincailliers, etc...

Chacun possède chez soi de vieilles piles usagées que l'on hésite à jeter à la poubelle pour ne plus polluer l'environnement. Mais sans savoir où se trouvent précisément les

points de collecte, le petit tas se transforme rapidement en stock. Il existe plus de 28 900 points de collecte Corepile en France, dont 45 recensés à Mayotte, ce qui est plutôt bien pour un territoire qui s'est mis depuis si peu de temps à la collecte de ses déchets.

Toutefois, tous les magasins qui commercialisent des piles sont tenus de reprendre gratuitement les piles et petites batteries usagées et notamment les enseignes de la distribution alimentaire, bricolage ou électronique. Mais le message a du mal à passer et peu de gens savent aujourd'hui qu'ils peuvent exiger que leurs batteries soient reprises...

Or, le réseau sur Mayotte est élargi avec les 17 communes qui jouent le jeu et ont accepté de devenir, elles aussi, des points de collecte. Mais pour savoir quel est le container le plus proche, il suffit de taper [www.jerecyclamespiles.com](http://www.jerecyclamespiles.com) et de naviguer sur la carte. Tous les points sont indiqués, et c'est une première, car Mayotte est le seul DOM à ce jour à être mis en ligne avec ses différents points de collecte. Jeter ses piles à la poubelle aujourd'hui ne peut donc plus être justifié.

Certes, mais quelles piles et petites batteries collecter ? Il existe une dizaine de catégories de piles et petites batteries, mais qu'il s'agisse d'une pile bâton dans une radio ou une lampe torche, d'une pile bouton dans une calculatrice ou une montre, ou encore la batterie d'un ancien téléphone ou ordinateur portable, Corepile reprend tous les types de piles et petites batteries (sauf les batteries de voiture) et les trie ensuite avant de les recycler.

Les piles rechargeables, une fois hors d'usage, se recyclent et sont reprises de la même façon que les

piles classiques.

Et que deviennent les déchets ?

Les piles et petites batteries déposées dans les bacs de collecte Corepile sont régulièrement enlevées (sur demande du point de collecte), puis regroupées en grande quantité sur un Centre de regroupement. Chaque collecte y est alors pesée, mise en fûts puis étiquetée. Il faut ensuite attendre d'avoir regroupé environ 20 tonnes (soit un camion complet) de piles et petites batteries avant qu'elles soient expédiées sur les Centres de tri. La qualité du tri sera le gage d'un bon recyclage. En effet, chaque

catégorie de piles et de petites batteries est constituée de métaux spécifiques qui nécessitent des procédés dédiés.

Le traitement des piles et petites batteries collectées par Corepile permet de récupérer environ 5.000 tonnes de métaux chaque année. Le taux de recyclage est compris entre 50 % et 80 % selon le type de pro-

duits. Ainsi, pour 1 tonne de piles alcalines, on récupère 330kg de zinc et composés de zinc, et 240 kg d'alliages à base de fer et de nickel. Ces métaux sont ensuite réutilisés pour la fabrication d'objets de la vie courante comme des gouttières en zinc, des couvertes en acier inoxydable, des bornes anti-stationnement, des articles de quincaillerie, des tôles de voitures, des coques de navires ou encore de nouvelles batteries (nickel) ou des composés pour panneaux photovoltaïques (Cadmium).

Rien ne se perd et l'environnement souffre moins grâce à des petits gestes simples aux grandes conséquences.

À Mayotte, des tonnes de piles ont déjà été collectées démontrant que la plateforme fonctionne parfaitement tout comme Trio d'Eco-Emballages.

Prochainement, un réseau de collecte pour le papier, le carton et les plastiques devrait se mettre en place. A quand le tri sélectif dans toutes les maisons ? Il faudra y venir rapidement car il s'agit d'une exigence européenne et Mayotte, c'est l'Europe.

SB

Source : Corépile

## Lexique

**1- Pile rechargeable:** le terme « pile rechargeable » désigne les accumulateurs d'une forme strictement similaire aux piles jetables (par exemple formats AA et AAA), et donc susceptibles de les remplacer. Ces accumulateurs se rechargent un grand nombre de fois à l'aide de chargeurs adaptés.

**2-Pile:** le terme « pile » ou « pile jetable », désigne les piles à usage unique, utilisées dans la plupart des équipements de grande consommation : jouets, lampes, petits équipements électroniques...

**3-Batterie:** le terme « batterie » est utilisé pour désigner les accumulateurs incorporés dans des équipements portables (téléphones, ordinateurs, outillage...), dans l'automobile (batterie de démarrage)

**city Snack 101**

**PIZZA A PARTIR DE 6,90€ (livraison gratuite)**

**02 69 61 45 64**

Tabac - Snack bar - P'tits déj - Dépôt de pains - Pizzas (le soir)  
Route Nationale de Kaweni